



Extrait du Chez Albert | L'actualité vue de Marseille | Gros, demi-gros, détail

<http://www.chez-albert.fr/Parti-politique-cherche-entre-neuf.html>

Affaire Guérini

Parti politique cherche entre neuf et trente-six dissidents

- Contre-jour - Société -



Date de mise en ligne : dimanche 20 novembre 2011

Chez Albert | L'actualité vue de Marseille | Gros, demi-gros, détail

Trente-six hommes et femmes au bord d'un précipice : vont-ils le franchir ? Malgré la demande formelle du Parti socialiste en bureau national, Jean-Noël Guérini a réaffirmé qu'il ne démissionnerait pas de la présidence du conseil général des Bouches-du-Rhône. Les élus PS au département se retrouvent devant une écrasante responsabilité : trancher le différend tout de suite ou prendre le risque de laisser pourrir la situation, et plomber la candidature Hollande à la présidentielle en 2012, puis celle de la gauche à Marseille en 2014.

L'UMP pas pressée. Mathématiquement, dans l'assemblée départementale, rien ne peut être tenté contre Jean-Noël Guérini sans l'apport de voix de gauche : sur 57 sièges, les socialistes en détiennent 31 et les communistes 6. Pour obtenir le tiers des voix nécessaire à inscrire sur l'ordre du jour une motion anti-guérini, il faut au moins deux voix de gauche. Et pour obtenir un désaveu formel du président, il faut réussir une recette quasi impossible : réunir toutes les voix de l'UMP (17 élus), les non-inscrits (3 élus) et au moins 9 voix de gauche, qu'elles soient communistes ou socialistes. Un mix peu probable dans la mesure où l'UMP n'a aucun intérêt à voir Jean-Noël Guérini quitter la tête du conseil général. Chaque jour qui passe donne à la droite une nouvelle occasion de taper sur François Hollande, comme l'ont fait les jeunes UMP ce week-end en diffusant 30 000 tracts sur le sujet dans Marseille. Tête de file de l'opposition au CG 13, Martine Vassal a le 4 novembre dernier appelé les socialistes à prendre leurs responsabilités, sans toutefois dire si les 17 conseillers généraux de droite apporteraient leur soutien à une tentative de putsch socialiste.

Pas de dissolution. Les potentiels dissidents PS ne peuvent pas non plus compter sur l'aide de l'Etat. En 1998, le président (PS) du conseil général François Bernardini avait été démissionné d'office par le préfet puis par le Conseil d'Etat. Mais la chambre régionale des comptes l'avait auparavant reconnu « comptable de fait » dans la gestion d'une association municipale. Sans attendre une décision de justice, le gouvernement peut dissoudre l'assemblée départementale en cas de « fonctionnement impossible » du conseil général [1]. On n'en est pas encore là : présumé innocent, Jean-Noël Guérini peut tout à fait présider le département et n'a même pas le droit de se mettre temporairement en retrait comme l'a souligné le tribunal administratif, saisi... par l'UMP.

Pour renverser Jean-Noël Guérini, communistes et socialistes ne peuvent donc que compter sur eux-mêmes. Que risquent-ils ? Selon le Canard enchaîné, le président du CG 13 aurait menacé ses camarades de dissoudre l'assemblée départementale. Menace en l'air ? Selon le code des collectivités mis à jour sur le site officiel Légifrance, seul le gouvernement peut, par décret, dissoudre une assemblée locale. Reste le coût politique. Vu le temps que devrait prendre la procédure judiciaire [2], les élus PS ne peuvent pas espérer voir l'affaire Guérini politiquement tranchée par quelqu'un d'autre qu'eux-même avant 2013, dernière ligne droite avant les municipales.

[1] Article 3121-5 du code des collectivités

[2] Clôture de l'instruction, demande d'actes complémentaires, renvoi ou non devant un tribunal, procès, toutes étapes étant susceptibles d'appel de la part des nombreux mis en examen, du parquet, d'éventuelles parties civiles...